AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par la soussignée, Véronique Cronier, Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec prévoyant que le Conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaire pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Considérant que la séance ordinaire du Conseil municipal du mois d'octobre 2021 était prévue le 15e jour de ce mois ;

Considérant que selon l'article 314.2 de la Loi sur les élections municipales et les référendums, il est mentionné « Au cours de la période qui commence à 16h30 le trentième jour précédant celui fixé pour le scrutin d'une élection générale et qui se termine au moment où la majorité des candidats élus à un poste de conseiller a prêté le serment, le conseil ne peut siéger que si survient un cas de force majeure nécessitant son intervention. Les délibérations lors de cette séance ne peuvent porter que sur ce cas » ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le calendrier de la séance du conseil pour le mois d'octobre 2021 ;

Lors de la Séance ordinaire tenue le 20 août 2021, le Conseil municipal à modifier le calendrier des séances ordinaires en vue des élections 2021, en remplaçant la date de la séance prévue le vendredi 15 octobre pour le mercredi 6 octobre 2021, à 19 heures.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 26e jour d'août 2021

_____
Véronique Cronier
Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 26e jour d'août 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 26e jour d'août 2021

_____
Véronique Cronier
Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim